

Réf: Dossier 297475

Avis de constitution

SOCIETE « UNION DES TRANSPORTEURS DE COMPLEXE » en abrégé « UTC »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE, Lot 1648,  
Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNION DES TRANSPORTEURS DE COMPLEXE » en abrégé « UTC »

Objet : - TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES  
- ACHAT, VENTE ET LOCATION DE VEHICULES  
- DIVERSES PRESETATIONS DE SERVICES.  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE, Lot 1648, Ilot 85

Dirigeant(s) M BINATE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01361 du 20/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16515/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

